

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE EXTRANET

TERRE ET BAIE HABITAT

17 rue Parmentier - BP 405 - 22004 SAINT-BRIEUC Cédex 1 - Fax 02 96 61 77 46

Tél. 02 96 62 20 90 - accueil@terreetbaie-habitat.fr

RCS 272 200 023

Représentant légal : Pierre DELOURME, Président

Directeur de la publication : François BILLIEMAZ, Directeur Général

1. PRÉAMBULE

L'accès au service extranet est gratuit et réservé aux locataires, munis d'un identifiant et d'un mot de passe.

Il suppose que le locataire souscrive, à ses frais, à un moyen d'accès à internet.

Le service extranet permet aux membres de gérer leurs démarches administratives liées à leur statut de locataire.

L'utilisateur ne peut bénéficier du service extranet, que sous réserve de la consultation, la compréhension et l'acceptation des présentes conditions générales.

L'utilisateur déclare

- être majeur;
- disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour utiliser le service extranet et en devenir membre ;
- avoir la pleine capacité pour s'engager ;
- être informé que son engagement ne nécessite pas de signature manuscrite ou électronique.

2. DOCUMENTS

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- les présentes conditions générales d'utilisation ;
- les mentions légales
- les informations présentes sur le service extranet ;
- le formulaire d'inscription en ligne

3. OBJET

Les présentes ont pour objet de fixer les conditions d'utilisation du service extranet et notamment :

- les droits et obligations des membres dans le cadre de la fourniture du service extranet proposé par TERRE ET BAIE HABITAT
- les conditions d'accès et d'utilisation du site extranet.

Elles règlent toutes les étapes nécessaires pour l'inscription de l'utilisateur, pour l'accès à l'espace membre et pour son utilisation.

4. ENTREE EN VIGUEUR- OPPOSABILITE-DUREE

Les présentes conditions générales d'utilisation entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne.

Elles sont opposables aux membres à la date de la première utilisation du service extranet, pendant toute la durée de son utilisation et ce jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les précédentes.

Tout usage du service extranet, après modification des conditions générales d'utilisation, vaut acceptation des modifications par les membres.

Les conditions générales figurant en ligne sur le service extranet prévalent sur toute version imprimée de date antérieure.

Les membres peuvent à tout moment renoncer à utiliser le service extranet mais ils restent responsables de toute utilisation antérieure.

5. INSCRIPTION AU SERVICE EXTRANET

La procédure d'inscription s'applique à tous les locataires qui souhaitent bénéficier du service extranet.

La procédure d'inscription comprend les étapes suivantes :

Etape 1 : L'utilisateur doit se connecter sur le site internet de TERRE ET BAIE HABITAT accessible à l'adresse www.terreetbaie-habitat.fr afin d'accéder au formulaire d'inscription.

Etape 2 : L'utilisateur complète un formulaire d'inscription dans lequel il indique notamment les champs suivants :

- N° du contrat de location du logement
- Nom du signataire du contrat
- Adresse e-mail valide
- Mot de passe
- Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

L'utilisateur garantit l'exactitude des informations fournies pour les besoins de l'inscription. La véracité de ces informations n'est pas contrôlée par TERRE ET BAIE HABITAT.

Etape 3: TERRE ET BAIE HABITAT envoie à l'utilisateur un courrier électronique contenant un lien pour activer son inscription.

Etape 4 : L'utilisateur clique sur le lien. Il peut alors accéder à son compte locataire.

Etape 5 : Une fois le compte locataire activé, TERRE ET BAIE HABITAT envoie à l'utilisateur un courrier électronique lui confirmant son inscription.

6. IDENTIFIANTS DE CONNEXION

Le membre est seul responsable de la préservation de la confidentialité de son mot de passe et, par conséquent, des conséquences d'une divulgation involontaire à quiconque.

Le membre s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité.

Toute utilisation du service extranet à partir du mot de passe est présumée émaner exclusivement du membre à qui il appartient.

L'identifiant est personnel et le mot de passe confidentiel.

7. SECURITE

Le service extranet est un système de traitement automatisé de données. Tout accès ou maintien frauduleux à ce dernier est interdit et sanctionné pénalement. Il en est de même pour toute entrave ou altération du fonctionnement de ce système, ou en cas d'introduction, de suppression ou de modification des données qui y sont contenues.

Chaque membre s'engage à ne pas perturber le bon fonctionnement de ce système de traitement automatisé de données. Il veille notamment à ne pas introduire de virus nuisible au service extranet ou à TERRE ET BAIE HABITAT.

Le membre s'engage à indemniser TERRE ET BAIE HABITAT et son personnel en cas de plainte, action, poursuite, condamnation de ces derniers du fait du non-respect des conditions générales d'utilisation.

Conformément aux règles de l'art, TERRE ET BAIE HABITAT fera ses meilleurs efforts pour sécuriser le service extranet mais ne saurait lui assurer une sécurité absolue eu égard à la complexité de l'internet.

La responsabilité de TERRE ET BAIE HABITAT ne saurait être engagée en raison des nuisances ou dommages inhérents à l'usage du réseau internet, tels que rupture de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques ou tout fait qualifié de force majeure par les tribunaux.

Le membre déclare accepter les caractéristiques et limites de l'internet et en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.

8. COOKIES

L'utilisateur est informé que lors de sa visite sur la Site, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le cookie est un bloc de données qui ne permet pas d'identifier l'utilisateur ; en revanche il enregistre des informations relatives à la navigation de l'ordinateur sur le Site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) que TERRE ET BAIE HABITAT est en mesure de lire.

L'utilisateur a la possibilité de configurer son logiciel de navigation de manière à ce qu'aucun cookie ne soit enregistré sur son terminal.

9. RESPONSABILITÉ

TERRE ET BAIE HABITAT s'efforcera de réaliser les opérations qui lui incombent relatives à l'espace membre conformément aux règles de l'art.

TERRE ET BAIE HABITAT n'est tenu, pour toutes les phases d'accès à son site internet, et d'accès à l'espace membre, que d'une obligation de moyens.

TERRE ET BAIE HABITAT ne saurait être responsable de la violation des présentes conditions générales par un membre.

TERRE ET BAIE HABITAT ne saurait être responsable de la qualité du service, ce dernier étant proposé "en l'état", de la perturbation de l'utilisation du service extranet, de l'impossibilité de l'utiliser, des atteintes à la sécurité informatique pouvant causer des dommages aux matériels informatiques des membres et à leurs données, de l'atteinte aux droits des membres de manière générale.

Sans limiter la portée des autres dispositions des présentes, la responsabilité de TERRE ET BAIE HABITAT qu'elle soit délictuelle ou contractuelle, ne peut être engagée pour des faits dus à un cas de force majeure, un cas fortuit ou au fait d'un tiers ou de la victime du dommage.

TERRE ET BAIE HABITAT et les membres reconnaissent que constituent notamment un cas fortuit les pannes et problèmes d'ordre technique concernant le matériel, les programmes et logiciels informatiques ou le réseau Internet y compris, mais ne se limitant pas aux interruptions, suspension ou fermeture du service.

Le membre reconnaît que TERRE ET BAIE HABITAT ne peut être tenu pour responsable des dommages liés à ces problèmes.

TERRE ET BAIE HABITAT ne garantit pas que le service proposé soit continu, sans interruption provisoire ou définitive, sans suspension ou sans erreur.

La responsabilité de TERRE ET BAIE HABITAT ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le service est utilisé. Il appartient aux membres de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation des services proposés.

10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

TERRE ET BAIE HABITAT responsable du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité de permettre aux locataires de réaliser en ligne leurs démarches administratives relatives à leur qualité de locataire.

Dans ce cadre, des données à caractère personnel le concernant sont collectées, notamment via des formulaires. Les champs identifiés par un astérisque doivent être renseignés. A défaut, le membre ne pourra pas bénéficier des fonctionnalités proposées par TERRE ET BAIE HABITAT sur l'extranet.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le membre est informé qu'il dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données le concernant. Pour toute demande, il conviendra d'adresser un courrier à TERRE ET BAIE HABITAT - A l'attention du Directeur Général – 17 rue Parmentier - BP 405 - 22004 SAINT-BRIEUC Cédex 1 en joignant une copie d'une pièce d'identité

Les données traitées sont destinées au service habilité de TERRE ET BAIE HABITAT et à la société **AAREON** pour les données la concernant.

Le membre reconnaît qu'il a parfaitement connaissance des caractéristiques du réseau internet et notamment celle tenant à la difficulté de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

En outre, le membre est informé que, du fait des caractéristiques du réseau internet, les informations le concernant qui seront diffusées sur le site extranet sont accessibles depuis le monde entier.

Le membre est informé qu'il ne doit pas remplir les champs correspondant aux informations qu'il ne souhaite pas rendre publiques ou ne pas remplir les zones commentaires avec des informations qu'il ne souhaite pas rendre publiques.

Si le membre saisit dans ces espaces (champs ou zones de commentaires libres), certaines données sensibles telles que des données relatives à ses origines raciales ou ethniques, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou à son appartenance syndicale ainsi que des données concernant sa santé ou vie sexuelle, le membre les rend publiques et accepte qu'elles soient traitées et visualisées. Seuls les services habilités de TERRE ET BAIE HABITAT auront connaissance des données évoquées par les membres dans ces espaces (champs ou zones de commentaires libres). Ces données seront traitées par TERRE ET BAIE HABITAT pour la seule finalité de gestion du service extranet. Conformément aux principes préconisés par la CNIL, le membre doit utiliser des propos objectifs dans les zones de commentaires libres et proscrire tout propos excessif, insultant, toutes informations sur l'état de santé des personnes et toutes informations sur les infractions et condamnation.

11. CESSION

TERRE ET BAIE HABITAT se réserve le droit de sous-traiter ou de céder à un tiers les droits et obligations issues des présentes conditions générales d'utilisation.

12. INTEGRITE DES ELEMENTS EN LIGNE

Le membre s'engage à ne pas endommager, accéder illégalement ou modifier les données stockées sur le serveur de TERRE ET BAIE HABITAT.

13. CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Les registres informatisés, documents numériquement conservés dans les systèmes informatiques de TERRE ET BAIE HABITAT dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des informations fournies par le membre.

Un archivage et un enregistrement des formulaires électroniques d'inscription, des données ou des informations liées au traitement ou au suivi de la gestion locative seront effectués sur un support fiable et durable pour être en conformité avec l'article 1348 du Code civil.

L'identification du membre au moyen de l'identifiant et du mot de passe vaut imputabilité des opérations effectuées à son égard.

TERRE ET BAIE HABITAT et les membres conviennent que les échanges relatifs à la conclusion ou l'exécution des présentes conditions générales puissent être effectués par voie électronique, conformément à l'article 1369-2 du Code civil.

14. MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

TERRE ET BAIE HABITAT se réserve le droit de modifier ou de compléter l'ensemble des présentes Conditions Générales à tout moment sans préavis.

L'utilisateur est invité à consulter les CGU à chaque nouvelle visite du Site.

TERRE ET BAIE HABITAT se réserve la possibilité de modifier les modalités d'accès au service extranet, notamment sur le plan technique.

Par ailleurs, TERRE ET BAIE HABITAT se réserve le droit de cesser, définitivement ou temporairement, un ou plusieurs service(s) disponible(s) sur l'espace membre.

En conséquence, le membre reconnaît et accepte qu'aucune indemnité ne puisse lui être accordée au titre de l'une quelconque des modifications des services mise en œuvre par TERRE ET BAIE HABITAT.

15. RESOLUTION ET RESILIATION

En cas de manquement aux obligations des présentes, TERRE ET BAIE HABITAT pourra prononcer de plein droit la résiliation ou la résolution des présentes conditions générales d'utilisation de l'extranet à l'égard des membres et procéder à la suppression du compte.

16. FORCE MAJEURE

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution des conditions générales d'utilisation.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux mois, les présentes conditions générales d'utilisation seront résiliées automatiquement, sauf accord contraire de TERRE ET BAIE HABITAT et du membre.

17. DOMICILIATION

Pour l'exécution de la présente convention et sauf dispositions particulières, TERRE ET BAIE HABITAT et les membres conviennent de s'adresser respectivement à son siège social et à leur adresse de courrier électronique.

18. LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par la loi française.

L'ensemble des informations présentées sur le site internet est en langue française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.